



## DONNÉES - CLÉS

**Financement :** Belgique et Bénin

**Mise en œuvre :** CTB, Agence belge de développement

**Partenaire :** Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

**Localisation :** Départements du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga

**Début du projet :** Octobre 2011

**Durée :** 60 mois

**Budget :** Contribution béninoise : 100.000.000 F CFA (152.451 €)

Contribution belge : 7.215.450.000 F CFA (11.000.000 €)

# FAIA

**FACILITÉ D'APPUI  
AUX INVESTISSEMENTS AGRICOLES  
DANS LES RÉGIONS DU MONO/COUFFO  
ET DE L'ATACORA/DONGA**

Photos : © CTB / Martin Van der Belen / Harika Ronse

### PARTENARIAT BÉNIN - BELGIQUE

**FAIA**  
M. ALY BOUCO IMOROU,  
RESPONSABLE NATIONAL FAIA  
RUE PHARMA QUICK  
ENCEINTE ONS, QUARTIER AKPAKPA  
COTONOU - BÉNIN  
T (+229) 97 88 17 82  
FAIA@CTB-BENIN.ORG  
WWW.CTB-BENIN.ORG  
WWW.BTCCTB.ORG



**CTB BÉNIN**

LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**



## CONTEXTE

Dans les régions du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga, l'agriculture occupe la majorité de la population et constitue le pilier des économies locales. L'amélioration du fonctionnement des filières agricoles porteuses est perçue comme une stratégie pertinente pour contribuer à un développement économique local créateur d'emploi et de valeur ajoutée. Le projet s'intéresse plus particulièrement à la problématique des investissements publics et privés susceptibles de contribuer au développement des filières et vise l'augmentation de ces investissements dans les régions concernées.

La Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles (FAIA) se propose d'articuler les stratégies de développement territorial et de promotion des filières agricoles de manière à ce qu'elles se renforcent mutuellement. Par ailleurs, la FAIA s'insère dans une approche « programme », élaborée par les partenaires belges et béninois, dont la finalité est le développement des filières.

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE

L'objectif est d'accroître les revenus et la sécurité alimentaire des populations des régions concernées et ce, au travers du développement des filières agricoles, de l'augmentation des investissements productifs et de l'amélioration du climat des affaires en milieu rural.

De manière plus spécifique, le projet vise à améliorer durablement les conditions d'investissement pour le développement des filières agricoles au niveau des communes.

## RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration de la qualité et l'accessibilité des services d'appui conseil pour le développement des filières agricoles dans le cadre d'un partenariat public-privé bien compris ;
- Réalisation des infrastructures et aménagements publics qui contribuent à améliorer la compétitivité des filières agricoles par les communes ;
- Appui aux initiatives privées porteuses de valeur ajoutée pour le développement des filières agricoles dans les régions d'intervention ;
- Définition des mécanismes institutionnels au niveau national pour canaliser les aides publiques destinées à appuyer le développement des filières agricoles.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Appui à la définition et à la mise en œuvre de stratégies de développement économique local ;
- Renforcement des capacités communales des services déconcentrés de l'Etat afin d'assurer leurs mandats et missions pour le développement économique local, en rapport avec la promotion des filières agricoles ;
- Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtrise d'ouvrage et des acteurs chargés de la gestion et de l'entretien des infrastructures productives ;
- Mise en place du dispositif d'accompagnement des initiatives privées ;
- Renforcement de l'offre privée de services pour le développement d'entreprises au sein des filières ;
- Accompagnement des opérateurs privés pour l'élaboration de leurs plans d'affaires ;
- Accompagnement des porteurs de projets dans la réalisation des investissements et au démarrage de l'activité économique ;

- Appui à la mise en place du Fonds Transitoire de Développement Agricole (FoTraDA) ;
- Appui institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche pour l'intégration des outils et mécanismes du FoTraDA au sein du Fonds National de Développement Agricole ;
- Appui à la mise en place du Fonds d'Appui au Développement Communal affecté pour l'agriculture (FADeC-affecté Agriculture) et renforcement des capacités de la Commission Nationale des Finances Locales par la mise en place d'une expertise spécifique.

## ZONES D'INTERVENTION

